

- Edito

Merci

**À tous les acteurs d'APF France handicap
qui sont en soutien des personnes en situation de handicap
ou qui s'apprêtent à prendre le relais.**

Chères amies, chers amis,

Nous traversons, depuis plusieurs semaines, une crise d'une ampleur sans précédent, qui vous impacte, chacune et chacun. Au nom du Conseil d'administration, je souhaite vous assurer de tout mon soutien et de ma solidarité dans cette épreuve. Depuis le début du confinement, le Conseil d'administration et le Bureau ont continué à se réunir, à distance, pour gérer la crise, partager l'information mais aussi et surtout suivre les actions conduites sur les territoires.

Les administrateurs et moi-même tenons à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs de l'association (adhérents, élus, salariés, bénévoles, usagers) pour leur mobilisation et les très nombreuses initiatives solidaires qui ont vu le jour. 70 recensées à ce jour ! Bravo !

En parallèle et avec nos partenaires, nous avons pu créer de nouvelles dynamiques, positives et solidaires. Un exemple : suite à l'alerte que nous avons adressée à la Fédération du Commerce et de la Distribution avec Familles Rurales, un numéro vert est désormais accessible aux personnes en situation de handicap, aux soignants et aux femmes enceintes. Il leur permet de faire leurs courses par téléphone et d'être livrés sans frais.

Outre les impacts du coronavirus sur la vie quotidienne et sociale, l'activité économique est largement affectée. Pour l'association, l'impact économique sera majeur tant pour le secteur des entreprises adaptées qui accuse de grosses pertes de marchés, que dans les délégations où la baisse de la générosité

publique se fait largement sentir. Heureusement, de nouvelles solidarités ont émergé, avec notamment le soutien financier de Malakoff Humanis, de la Fondation BNP, de la Fondation Bettencourt et de la Fondation de France, pour un total de plus de 600 000 €.

A noter que pour la première fois dans l'histoire de notre association, nous avons dû annuler l'ensemble des séjours APF Évasion cet été.

Nous avons, en même temps, lancé notre propre campagne d'urgence, "Les Grands Oubliés", un appel aux particuliers et aux entreprises à s'engager à nos côtés pour soutenir les mesures exceptionnelles déployées pour accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches.

— Edito (suite)

Sur le terrain, les équipes de nos délégations et un certain nombre d'établissements se sont mobilisées pour continuer, à distance, à maintenir un lien social et rompre l'isolement des personnes en situation de handicap. Elles répondent aussi à des situations critiques et urgentes (grand isolement, difficultés d'accès aux droits, ...).

D'autres structures (FAM, MAS, foyers d'hébergement) ont quant à elles, continué à assurer leur activité d'hébergement et d'accompagnement pour celles et ceux qui étaient dans l'impossibilité de retourner chez eux ou dans leur famille ou pour qui le foyer constitue un lieu de vie.

Toutes les semaines, nous relayons auprès de Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, les difficultés et les points de blocages rencontrés.

Nos Conseils de département et de région continuent également à se concerter, par téléphone ou en visio-conférence, et à s'engager dans cette mobilisation associative.

Désormais, nous nous préparons à nous "déconfiner", progressivement. Avec le Collectif Handicaps, nous avons fait part au gouvernement de nos propositions sur les modalités et le rythme du processus, en ayant toujours à l'esprit le pouvoir d'agir et de choisir.

Au-delà du déconfinement, il nous faut aussi préparer le "monde d'après". Le Conseil d'administration a engagé une réflexion sur le sujet que nous partagerons avec vous ces prochaines semaines.

Aujourd'hui, mais pour de longs mois encore sans doute, nous devons à la fois vivre avec ce virus sans renoncer à poursuivre notre engagement social, sociétal et militant. Mais nous pourrions nous appuyer sur les leçons de cette crise, les bonnes pratiques et les belles solidarités qui ont émergé dans le réseau.

A tous, à nouveau, un grand merci pour votre solidarité et pour votre engagement !

Bien chaleureusement.



Alain Rochon
Président



FOCUS sur La mobilisation APF France handicap

Dans ce contexte de crise sanitaire exceptionnelle, les informations évoluent très rapidement. Pour bénéficier d'une information actualisée régulièrement, nous vous invitons à consulter :

- [Notre site internet APF France handicap](#), qui propose des informations pratiques, une présentation de nos initiatives de terrains, nos interventions politiques , etc.
- [Notre site intranet](#) dans lequel a été ouvert un espace dédié à la gestion de l'épidémie : vous y trouverez la présentation de nos procédures internes, des outils et documents ressources, des remontées de terrain, des actualités sur l'organisation de notre mobilisation citoyenne, de nos actions politiques...

— PRINCIPALES DECISIONS

Élections au Conseil d'administration : report des élections du CA

Au regard de la crise sanitaire exceptionnelle et du confinement de l'ensemble de la population, le Comité de pilotage des élections a proposé au Conseil d'administration de décaler le calendrier des élections qui prévoyait la période de vote entre le 4 mai et le 4 juin 2020.

De nombreux adhérents, du fait de leur isolement physique majeur, ne peuvent procéder à une élection par correspondance.

En outre, la distribution postale, même maintenue, se trouve fragilisée dans certaines parties du territoire.



Le Conseil d'administration d'APF France handicap a donc adopté le 27 mars 2020 le calendrier proposé par le comité de pilotage :

- **24 août – 19 septembre 2020** : vote papier par correspondance,
- **24 août – 25 septembre 2020** : vote en ligne,
- **26 septembre** : dépouillement – Assemblée générale,
- **26 septembre – 27 novembre 2020** : délai de contestation,
- **11-12 décembre 2020** : installation du nouveau conseil d'administration (au lieu des 16 et 17 octobre 2021).

Par voie de conséquence :

Le mandat des membres sortants de l'actuel Conseil d'administration est prorogé jusqu'à **l'installation du nouveau Conseil d'administration le 11 décembre 2020**.

Le mandat des administrateurs élus en 2020 prendra fin à l'installation du nouveau Conseil d'administration en octobre 2026.

Élections au Conseil d'administration : liste des candidats

Après la présentation des candidatures par le comité de pilotage des élections, le Conseil d'administration d'APF France handicap a arrêté le 27 mars 2020 la liste des 33 candidats à l'élection du conseil d'administration de l'association.

Renouvellement des adhésions Délai de carence

Pour tenir compte des conditions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, le Conseil d'administration d'APF France handicap a décidé le 18 avril 2020 de neutraliser la durée du confinement telle que décidée par l'Etat, dans le calcul des quatre mois de carence pour le non-paiement de la cotisation, tel qu'il est défini dans l'article 4.2 du règlement intérieur.



Le nouveau calendrier des CA et AG

- **Samedi 16 mai** : Conseil d'administration + Assemblée générale.
- **Vendredi 19 juin matin** : Conseil d'administration et Assemblée générale
- **Jeudi 10 septembre toute la journée** : Conseil d'administration + Assemblée générale
- **Samedi 26 septembre** : En raison du coronavirus, l'Assemblée générale principale initialement prévue le 20 juin au Havre est reportée au 26 septembre 2020 après-midi à Paris. Une séance du Conseil d'administration se tiendra le matin.

— Hommage

Alain Baigné



C'est avec tristesse et une grande émotion qu'APF France handicap a appris le décès d'Alain Baigné le 11 avril, du Covid-19.

Éducateur spécialisé au début des années 1970, au CFP du Jard à Melun, il créa et dirigea le service Emploi-Formation. Il releva ensuite le défi d'ouvrir en 1973 un IEM à Caen, installé dans des baraques de chantier faute de financement pour la construction d'un bâtiment en dur. Celui-ci put enfin sortir de terre à Hérouville-Saint-Clair. Il en prit la direction en 1977. C'est là qu'il initia le fauteuil-ski, dont le premier exemplaire fût l'œuvre de son équipe.

Élu au Conseil d'administration de l'Association, il mit un terme à son mandat en intégrant la Direction nationale des établissements de jeunes, puis la Direction nationale des Délégations et des Établissements en qualité de Directeur technique national Éducation et Familles, jusqu'à son départ à la retraite en septembre 2006.

Après avoir fait toute sa carrière à APF France handicap, Alain Baigné nous laisse à tous le souvenir d'un homme de conviction. Il montrait un grand respect aux jeunes, se faisant accueillant à leurs projets et à leurs rêves, ce qui lui permettait de cheminer à leurs côtés pour les aider à prendre conscience de leurs capacités physiques et intellectuelles et ainsi les aider à faire les choix les plus judicieux pour leur avenir.

APF France handicap retient de lui son fort engagement pour les personnes en situation de handicap et adresse ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

EN Direct **CA**



www.apf-francehandicap.org